

# SHEIN CLUB CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Version du 5 septembre 2024

Bienvenu au SHEIN CLUB.

Les présentes Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation du SHEIN CLUB ( « CGVU » ), régissent les relations contractuelles entre SHEIN (le « Vendeur » ou « SHEIN » ) et toute personne physique non-commerçante (le « Client » ) souhaitant adhérer (l' « Adhésion » ) au SHEIN CLUB (le « SHEIN CLUB » ), via le site Internet <https://fr.shein.com> ou l'application SHEIN (le « Site » ).

Pour adhérer au SHEIN CLUB, le Client déclare être âgé d'au moins 18 ans. Il est précisé que l'Adhésion et les Produits achetés avec l'Adhésion sont destinés à une utilisation personnelle du Client Membre (le « Membre » ), sans aucun rapport direct avec son activité professionnelle. Le Membre s'interdit notamment de procéder à des achats de Produits (les « Produits » ) en vue de les revendre.

Avant d'effectuer son achat, le Client sera invité à lire les présentes CGVU en cliquant sur le lien « Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du SHEIN CLUB », à les imprimer, à les sauvegarder et à les accepter.

En adhérant au SHEIN CLUB, le Membre accepte d'être soumis sans aucune réserve aux présentes CGVU, lesquelles sont modifiables à tout moment par le Vendeur. En tout état de cause, les CGVU applicables sont celles en vigueur au moment de l'adhésion par le Membre.

Il est par ailleurs rappelé que la passation d'une commande par un Client et l'utilisation du Site ou de l'Application implique l'acceptation sans réserve des CGVU de Shein que le Client devra préalablement consulter et accepter : [\[Termes et conditions\]](#).

## CONTENU:

- 1.CONDITIONS D'ADHESION
- 2.PRIX ET DUREE DE L'ADHESION
- 3.FIN DE L'ADHESION
- 4.AVANTAGES DE L'ADHESION AU SHEIN CLUB
- 5.DROIT DE RETRACTION
- 6.RESPONSABILITE
- 7.DONNEES PERSONNELLES
- 8.CONTACT
- 9.REGLEMENT DES LITIGES ET MEDIATION
- 10.LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE
- 11.MODIFICATIONS DES CONDITIONS

## 1. CONDITIONS D'ADHESION

Pour souscrire au SHEIN CLUB (y compris tout renouvellement et réinscription), le Client doit :

- (a) avoir un compte utilisateur SHEIN ( « Compte utilisateur » ) en règle;
  - (b) payer les frais d'adhésion ( « Frais d'adhésion » ), tels que prévus à l'article 2 des présentes CGVU ; et
- L'Adhésion est effective après acceptation du paiement par SHEIN. Un message dans l'application SHEIN ( « App Push » ) ou un email de confirmation sera envoyé à l'adresse e-mail renseignée par le Client.
- Les Membres ne sont pas autorisés :
  - à transférer ou à céder leur Adhésion à des tiers ;
  - à acheter des Produits dans le but de les revendre.

## 2. PRIX ET DUREE DE L'ADHESION

### 2.1 SHEIN CLUB Essai gratuit de 14 jours

À partir du 11 mai 2023, nous offrons une adhésion d'essai GRATUITE au SHEIN CLUB pour certains membres.Pour vous inscrire à l'essai GRATUIT, vous devez avoir un compte utilisateur SHEIN en règle et être un SHEIN VIP de niveau S2 ou supérieur.Vous n'avez pas été membre du SHEIN Club sur cet appareil au cours des 365 derniers jours.

Pour plus d'informations sur SHEIN VIP, cliquez [ici](#).

**Pour s'inscrire à SHEIN CLUB Essai gratuit de 14 jours :**

- Connectez-vous à votre compte utilisateur SHEIN.
- Aller sur la [page réservée aux membres](#) du SHEIN CLUB.
- Choisissez l'adhésion d'essai GRATUITE du SHEIN CLUB et rejoignez-le dès aujourd'hui!
- Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

**Note concernant l'adhésion à SHEIN CLUB Essai gratuit de 14 jours :**

- Pas de frais supplémentaires. Pas de renouvellement automatique.
- Le nombre d'utilisateurs pouvant s'inscrire à un essai GRATUIT peut être réduit ou élargi, et les détails sont soumis aux descriptions figurant sur le site web officiel.
- Si vous passez à la version supérieure avant l'expiration de l'essai GRATUIT, vous bénéficierez immédiatement de l'adhésion payante et de ses avantages, et les coupons d'expédition précédemment émis seront conservés.
- Pour vous désinscrire de l'essai gratuit du SHEIN CLUB, veuillez contacter le [service clientèle](#). Les avantages correspondants expireront immédiatement après votre désinscription.

### 2.2 Prix et modalités de paiement

Les frais d'adhésion sont ceux affichés sur le Site au moment de l'Adhésion, étant précisé que le Porte-monnaie SHEIN, les Cartes-cadeaux, les Coupons ou Points Bonus SHEIN ne peuvent pas être utilisés comme moyen de paiement.

SHEIN peut, à sa seule discrétion, modifier les frais d'adhésion et offrir des remises sur ces derniers.

Les tarifs applicables sont toutefois ceux en vigueur lors de l'adhésion ou du renouvellement. S'agissant des contrats en cours, le Membre ne se verra ainsi en aucun affecté par une quelconque augmentation des tarifs. Il n'aura pas davantage droit au remboursement d'une partie des frais d'adhésion payés si ces derniers ont entre-temps diminué.

### 2.3 Durée

Une fois les frais d'adhésion payés, l'Adhésion au SHEIN CLUB est immédiate.

L'Adhésion dépend de l'Adhésion choisie par le Client :

\*Remarque : le cumul des périodes d'adhésion n'est pas possible. Vous pouvez acheter un nouveau forfait d'adhésion uniquement après l'expiration de votre période d'adhésion actuelle. Par exemple, si vous achetez une formule d'adhésion trimestrielle le 09/01/2022 à 12h00, votre adhésion prendra effet immédiatement après la réussite du paiement. Votre période d'adhésion s'étend du 09/01/2022 à 12h00 au 12/03/2022 à 23h59.

Types	Durée
Trimestrielle	93 jours

La date d'effet, la durée et la date d'expiration de l'Adhésion seront précisées dans l'email de confirmation de l'adhésion ou par App Push.

Ces informations sont également consultables depuis le [Compte utilisateur du Membre](#).

### 2.4 Achat et renouvellement

L'achat de l'Adhésion au SHEIN CLUB peut se faire de deux manières :

- (a) Le Client peut, depuis son Compte utilisateur, adhérer directement via la page réservée aux Membres, accessible au lien suivant : [ici](#).
- (b) L'Adhésion peut également se faire en passant une commande sur le Site, auquel cas les frais d'adhésion seront payés lors de la Commande. Les avantages dont le Membre bénéficie s'appliqueront automatiquement à cette commande.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer votre paiement pour quelque raison que ce soit, vous devrez annuler manuellement la commande sur votre Compte utilisateur si vous souhaitez pouvoir souscrire à l'adhésion avant que la commande ne soit automatiquement annulée.

Il n'existe pas de renouvellement automatique au SHEIN CLUB. Avant l'expiration de son Adhésion, le Membre est informé par e-mail et/ou par App Push.

Veuillez noter que seule une période d'adhésion superposée est actuellement prise en charge, c'est-à-dire que vous pouvez renouveler votre adhésion dans les 30 jours précédant son expiration. Après un renouvellement réussi, une adhésion effective en attente sera créée et les avantages correspondants seront accordés à partir de la date de début effective.

## 3. FIN DE L'ADHESION

La fin de l'Adhésion, quel qu'en soient les motifs, entraine la perte des avantages liés au statut de Membre, tels que définis à l'article 4 des présentes.

Elle intervient soit à l'expiration de la durée du contrat, soit lors de la suppression du Compte utilisateur, soit lors de la résiliation du contrat.

### 3.1 Expiration de la durée du contrat

L'Adhésion au SHEIN CLUB prend fin à sa date d'expiration, telle que figurant dans le mail de confirmation de l'adhésion. Cette information est également consultable depuis le Compte utilisateur du Membre.

### 3.2 Suppression du Compte utilisateur

La suppression du Compte utilisateur entraine la résiliation automatique de l'Adhésion au SHEIN CLUB et de tous les avantages correspondants. La suppression du Compte utilisateur ne donne lieu à aucun remboursement.

**La résiliation du Compte utilisateur se fait dans les conditions décrites à l'article 3.3 des présentes. Veuillez d'abord contacter le [service clientèle](#) pour demander l'annulation de votre adhésion et recevoir la confirmation de l'annulation de votre adhésion, avant de supprimer votre compte d'utilisateur.**

### 3.3 Résiliation de l'Adhésion par le Membre

Le Membre peut demander la résiliation de son Adhésion dans l'hypothèse où celui-ci n'aurait utilisé [aucun de ses avantages](#), tels que définis à l'article 4 des présentes.

La résiliation donne lieu au remboursement de l'intégralité des frais d'adhésion. Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la transaction initiale, à moins que les parties en conviennent expressément différemment. Le délai de remboursement se fait dans les meilleurs délais et selon les délais de traitement de l'établissement de paiement du Membre.

Aucune résiliation ni aucun remboursement ne pourra toutefois être demandé :

- si le Membre a utilisé un des avantages du SHEIN CLUB ;
- après l'expiration de la période d'adhésion.

La résiliation de l'adhésion peut se faire :

- en contactant le [service clientèle](#)

Les demandes de résiliation sont traitées dans un délai de 1 à 2 jours ouvrables suivant la demande de résiliation.

Veuillez noter que lorsque vous avez passé une commande en utilisant les Coupons d'expédition et que le statut du colis a été expédié, les Coupons d'expédition utilisés ne peuvent pas être remboursés, et l'avantage est considéré « utilisé » par défaut. Si vous initiez une demande d'annulation de votre adhésion, nous effectuerons un remboursement partiel après avoir déduit le montant de la réduction des coupons d'expédition des frais d'adhésion.

### 3.4 Résiliation par SHEIN

SHEIN se réserve le droit de mettre fin au contrat d'adhésion et de retirer au Client son statut de Membre :

- si le comportement du Membre lui donne une raison valable de le faire. Par exemple, en cas de violation des CGVU de SHEIN, des lois applicables lors de l'utilisation du Site ou autres politiques du Vendeur ;
- en cas d'usage frauduleux ou abusif de son Adhésion.

La résiliation de l'Adhésion par SHEIN ne donne lieu à aucun remboursement.

Le Client sera informé de la résiliation par un avis envoyé par email. Cet avis précisera en outre les modalités de contact du [service clientèle](#), dans l'hypothèse où le Client souhaite contester la résiliation.

## 4. AVANTAGES DE L'ADHESION AU SHEIN CLUB


Les avantages liés à l'adhésion ne peuvent être utilisés que pour l'achats de Produits (les « Produits » ) depuis le site Internet ou l'Application où celle-ci a été obtenue (par exemple, si l'Adhésion a été effectuée sur le site fr.shein.com, alors les avantages ne pourront être utilisés que pour les achats effectués sur ce Site et livrés en France).

L'Adhésion permet de bénéficier des avantages et remises énoncés ci-après. A la seule discrétion de SHEIN, les Membres pourront bénéficier d'autres remises, dont les conditions d'utilisation seront indiquées au moment où ces avantages seront accordés. Les avantages de l'adhésion au CLUB SHEIN varient selon les plans. Les avantages que vous recevez dépendent de la formule que vous avez choisie.

Les avantages de l'adhésion au SHEIN CLUB sont uniquement disponibles pour les commandes passées sur le site web SHEIN : fr.shein.com et/ou l'application mobile SHEIN disponible sur les systèmes Android ou iOS.

### • 5 % de réduction supplémentaire:

- Les membres bénéficient d'une remise exclusive de 5 % ( « 5 % de remise supplémentaire » ) sur certains articles du site qui sont actuellement en stock. Par conséquent, un produit qui aurait pu être couvert par la remise supplémentaire de 5 % ne sera plus soumis à la remise supplémentaire de 5 % s'il est mis en vente flash.

- Tous les produits auxquels s'applique la réduction supplémentaire de 5 % porteront un logo de prix réduit exclusif. 
- Cette réduction supplémentaire de 5 % peut être utilisée avec d'autres bons de réduction disponibles.
- Le montant cumulé de la remise obtenue par l'utilisation de la remise supplémentaire de 5 % ne doit par ailleurs pas dépasser 745€ pour chaque 31 jours.

- La Remise supplémentaire de 5 % ne s'applique pas :

- aux Produits vendus par des vendeurs tiers, aux produits virtuels (comme les Cartes cadeaux), aux taxes/frais d'expédition et à tout autre frais supplémentaire offert à la Commande ;
- Produits en vente flash et autres remises ciblées.

### • Coupons d'expédition :

Les Membres bénéficient de coupons d'expédition SHEIN CLUB (les « Coupons d'expédition » ) tous les 31 jours. Les Coupons d'expédition peuvent être utilisés pour couvrir les frais de livraison lors de l'achats de Produits sur le Site ou l'Application. Les Coupons d'expédition peuvent être cumulés avec d'autres coupons promotionnels ou remises.

Il existe deux types de Coupons d'expédition :

- **Les Coupons d'expédition gratuite** : qui permettent de bénéficier d'une livraison gratuite ( « Coupons d'expédition gratuite » ), et
- **Les Coupons d'expédition à prix réduit** : qui permettent de réduire les frais de livraison ( « Coupons d'expédition à prix réduit » ).

Conditions d'utilisation:

- lorsque le montant de la commande n'atteint pas le seuil minimum permettant de bénéficier de la livraison gratuite, le Site utilisera automatiquement les Coupons d'expédition disponible pour compenser tout ou partie des frais d'expédition de la commande.
- A l'inverse, lorsque le montant de la commande atteint le minimum de commande permettant de bénéficier de la livraison gratuite, le Site n'utilisera pas de Coupons d'expédition.
- Les Coupons d'expédition ne peuvent être utilisés que pour des commandes futures (ils ne peuvent être échangés contre les frais de livraison d'une commande passée) ;
- Les Coupons d'expédition ne peuvent pas être utilisés pour couvrir les frais de livraison de Produits faisant l'objet d'un retour par le Membre ;
- Les Coupons d'expédition doivent être utilisés avant la date d'expiration indiquée sur chaque Coupons d'expédition. Les Coupons d'expédition et leur date de validité peuvent être consultés sur la page d'avantage d'adhésion dans la rubrique « Mes actifs » puis « Mes Coupons » du Compte utilisateur ;
- Les Coupons d'expédition à prix réduit peuvent être cumulés dans une même commande jusqu'à ce que les frais de livraison soient réduits à 0€ / gratuit. Si le cumul des Coupons d'expédition à prix réduit est supérieur aux frais de livraison de la commande, le Membre ne pourra toutefois pas être remboursé de la différence.

Toutes les conditions et/ou restrictions spécifiques supplémentaires seront disponibles sur la page de Coupons d'expédition, accessible via la [page d'avantages d'adhésion](#) et dans la section « Mes coupons » (rubrique « Mes actifs » ) du compte d'utilisateur SHEIN.

### • Cadeaux SHEIN CLUB

En tant que membre du SHEIN CLUB, vous aurez régulièrement la possibilité d'obtenir des cadeaux. Les membres peuvent sélectionner les cadeaux souhaités sur la page réservée aux membres, à condition que ce soit pendant leur période d'adhésion et la période de validité du quota de cadeaux. Les cadeaux ne peuvent pas être achetés séparément et doivent être commandés et expédiés avec les commandes physiques. De plus, les cadeaux ne sont ni retournables ni échangeables. Si vous annulez l'intégralité d'une commande comprenant des cadeaux, les cadeaux correspondants seront également annulés.

Le nombre de cadeaux qu'un membre peut choisir au cours d'une période déterminée est limité. Généralement, les quotas de cadeaux sont libérés tous les 31 jours pour les membres du SHEIN CLUB (cas particuliers exclus). Les membres doivent choisir leurs cadeaux et finaliser le paiement de la commande avant que le prochain quota ne soit libéré. Une fois qu'un quota expire, il ne peut plus être utilisé. Des détails spécifiques sur les avantages des cadeaux sont affichés sur la page réservée aux membres.

Veuillez noter que les avantages des cadeaux gratuits du SHEIN CLUB ne sont disponibles que pour certains plans d'adhésion. Si le plan d'adhésion que vous avez choisi n'inclut pas les avantages des cadeaux gratuits, vous ne serez pas éligible aux cadeaux gratuits en tant que membre payant.

### • Plus de réductions et d'avantages supplémentaires :

En plus des avantages ci-dessus, les membres peuvent bénéficier de diverses autres réductions, dont nous publierons de temps à autre les détails sur notre site Web. Ces réductions supplémentaires ne s'appliqueront qu'à votre période d'adhésion actuelle. SHEIN peut, à sa seule discrétion, offrir des avantages supplémentaires pour les adhésions SHEIN CLUB.

## 5. DROIT DE RETRACTION

Conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client, qui est un consommateur, dispose d'un droit de rétraction qui expire quarante (14) jours à compter de la conclusion du contrat (c'est-à-dire la date de l'Adhésion au SHEIN CLUB).

Toutefois, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétraction ne peut être exercé pour les Contrats « de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétraction et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétraction, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ».

Une fois que vous avez acheté une adhésion au SHEIN CLUB, vous avez le droit de demander l'annulation de l'adhésion dans les 14 jours (la " période de retrait ") à partir du jour où l'adhésion est entrée en vigueur (calculée sur la base du courriel de confirmation qui vous a été envoyé conformément à la section 3.2). Si vous demandez l'annulation de votre adhésion dans le délai de rétraction et que vous n'avez utilisé aucun des avantages de l'adhésion, nous vous rembourserons la totalité des frais d'adhésion. Si vous demandez l'annulation de votre adhésion au cours de la période de retrait et que vous avez utilisé les avantages de l'adhésion, alors nous retiendrons du montant de remboursement la valeur des avantages de l'adhésion au SHEIN CLUB utilisés par vous et notre compte.

Les adhésions en cours de validité peuvent être retirées à tout moment avant leur entrée en vigueur et nous vous rembourserons l'intégralité de votre cotisation. Lorsque vous avez une adhésion en cours de validité et que vous choisissez de vous désinscrire d'une adhésion en cours de validité, votre adhésion en cours de validité prendra effet immédiatement après la réussite de la désinscription et la période de retrait commencera à courir à partir de la date d'entrée en vigueur.

Veuillez d'abord contacter le [service clientèle](#) pour exercer son droit de rétraction, le Client membre doit notifier au Vendeur sa décision de rétraction du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

## 6. RESPONSABILITE

Il est renvoyé ici au [CGVU](#) de Shein s'agissant de l'achat des Produits :

En toute hypothèse, Shein ne pourra être tenue pour responsable de toute perte de revenu, perte de profit, perte de contacts, perte de données ou toute perte ou dommage indirect ou secondaire de quelque nature que ce soit du fait de l'adhésion au CLUB ou des conséquences en découlant.

## 7. DONNEES PERSONNELLES

Le Client confirme avoir lu et compris la [Politique de confidentialité](#) du Vendeur qui explique comment Le Vendeur collecte, et traite les données personnelles.

## 8. CONTACT

Nom du Vendeur: Infinite Styles Services Co., Ltd

Adresse de l'établissement du Vendeur : 2nd Floor, 1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, Dublin, D04 XN32, Ireland

outer l'email

Le Client membre peut contacter le Vendeur à tout moment par courrier électronique à l'adresse [frsteam@shein.com](mailto:frsteam@shein.com) ou par le biais de notre plate-forme de [Service Client](#) .

## 9. REGLEMENT DES LITIGES ET MEDIATION

### 9.1 Réclamation

En cas de litige, le Client doit s'adresser en priorité au Service Client du Vendeur par les moyens suivants via le site Internet en allant dans la rubrique [Service Client](#).

### 9.2 Médiation

En vertu de l'article L. 612-1 de du Code de la consommation, « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. »

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du Service Client ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai d'un (1) mois, le client peut soumettre le différend au médiateur, dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la date de réclamation écrite. Le médiateur, le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Ses coordonnées sont les suivantes :

CMAP  
www.cmap.fr  
consommation@cmapp.fr

39 rue Avenue Franklin Delano Roosevelt – 75008 Paris

Pour présenter sa demande de médiation, le Client dispose d'un formulaire de réclamation accessible sur le site du médiateur.

Conformément au Règlement (UE) n°524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation, le Client Consommateur peut solliciter la résolution du litige sur la plateforme européenne de résolution en ligne des litiges de consommation, accessible au lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. En cas de refus de recours à la médiation, ou d'échec de cette dernière, les parties conservent la faculté de saisir la juridiction compétente.

## 10. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CGVU du SHEIN CLUB sont régies et interprétées conformément à la loi Irlandaise, et l'application de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue. Le Client, qui a sa résidence habituelle en France, bénéficie en outre de la protection que lui accordent les dispositions obligatoires de la loi française.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGVU du SHEIN CLUB sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

## 11. MODIFICATIONS DES CONDITIONS

Nous nous réservons le droit de renvoyer toute demande d'adhésion. Nous pouvons, à notre discrétion, modifier tout aspect des présentes conditions. Nous vous informerons rapidement de toute modification importante de ces conditions, à l'exception de l'adhésion gratuite qui restera inchangée jusqu'à son expiration. Vous pouvez nous contacter à tout moment par le biais de notre plateforme de [service à la clientèle](#) si vous avez des questions concernant le SHEIN CLUB.